





Cadre réservé au secrétariat

Nom du fonctionnaire : M. Luc BAILLE

Qualité: professeur agrégé HCl

Nom de l'Inspecteur Général : Karim ZAYANA

Adresse de l'établissement : Lycée Claude Bernard

1 avenue du Parc des Princes

75 016 Paris

Académie : Paris

RAPPORT DE VISITE

Terminale. Enseignement de spécialité NSI. 13 élèves (groupe complet). C'est à l'occasion d'une heure consacrée aux algorithmes dichotomiques, puis gloutons, que je rends visite à M. Baille. Totalement maître de son savoir, le professeur circule entre les rangs tout en captant l'attention de ses élèves et, dans les temps plus magistraux, alterne de sa console Python, vidéoprojetée sur grand écran, à son tableau sur lequel il inscrit soigneusement définitions et schémas. Le propos est dense et limpide, jusque dans les moindres détails : programmation impérative ou récursive, complexité, terminaison, optimalité sont autant de sujets qui seront abordés sans détour au travers d'exemples, certes classiques, mais revisités et inspirés, parfois traités au pas à pas pour en faciliter la compréhension. L'enseignant articulera aussi, tout à fait opportunément, son cours à quelques rappels mathématiques de première sur les fonctions logarithmiques. Ainsi contextualisées et réinvesties, elles n'en sont que mieux assimilées.

À l'image de cette séance, Les cahiers des élèves sont bien garnis, riches et structurés, accordant une large place à la prise de note manuscrite sous la forme de croquis, de scripts en langage naturel, et d'abondantes remarques culturelles ou de mises en garde. Rythmant bien l'année scolaire, les travaux sont fréquents, nourris par de nombreuses annales d'examen que le professeur décrypte en classe avant d'en confier leur recherche et leur rédaction à la maison.

Ingénieur des Mines de Paris, M. Baille s'est rapidement orienté vers le métier d'enseignant. Très investi dans son établissement, dont il assume en partie la maintenance du parc informatique, il fut également une pièce maîtresse des Olympiades de première à l'échelle de son académie (Paris) ainsi qu'un des premiers artisans des stages MathC2+ sur lesquels il prêta, à plusieurs reprises, main forte. Soucieux d'actualiser en permanence ses connaissances, il suit très régulièrement des symposiums sur la didactique de ses champs disciplinaires.

Une attention sera portée au service de M. Baille, exagérément tourné vers les CPGE dont la charge, y compris en informatique, doit revenir aux professeurs nommés à cet effet. On se tiendra par exemple à une règle de trois tiers : un tiers en mathématiques (lycée), un tiers en NSI (lycée), un tiers en informatique de tronc commun (CPGE). Dans les limites du raisonnable, M. Baille pourra bien sûr continuer à œuvrer au fonctionnement du réseau d'ordinateurs de son lycée et pourrait diversifier ses activités sous la forme d'interventions ponctuelles dans une école d'ingénieurs de la capitale ou de la proche banlieue.

Pour la remarquable qualité de la formation qu'il dispense à ses élèves, pour ses compétences rares et pour sa grande disponibilité, M. Baille a toute notre confiance.

Pris connaissance le :

L'intéressé,

Date de la visite : le 18 février 2022

L'inspecteur général,